



COLLÈGE NATIONAL
DES GYNÉCOLOGUES
ET OBSTÉTRICIENS FRANÇAIS

Paris, le 20 janvier 2014

COMMUNIQUE DE PRESSE

IVG : il faut améliorer l'accès aux soins

A l'occasion du débat parlementaire sur le projet de loi "Egalité Hommes-Femmes" et de l'article qu'il comporte sur l'IVG, le CNGOF rappelle que le combat principal pour l'IVG aujourd'hui dans notre pays n'est pas dans la sémantique. Si les mots ont de l'importance ("droit à " plutôt que "détresse") ils doivent s'accompagner de mesures concrètes concernant l'accès aux soins.

Ce dernier dépend très directement des moyens qui sont donnés aux centres d'orthogénie et notamment des postes médicaux dont beaucoup de centres sont dépourvus.

Sortir les centres d'IVG de leur isolement, les intégrer au fonctionnement des services hospitaliers de Gynécologie-Obstétrique, en leur donnant les moyens pour les faire fonctionner, aider le secteur libéral à proposer une offre organisée, valoriser l'IVG médicamenteuse, voilà les actions qu'il serait important de mettre en œuvre.

Le CNGOF se tiendra à l'écart du débat proposé aux parlementaires, en insistant sur le fait que l'essentiel est dans les moyens qui sont donnés aux centres d'orthogénie pour exercer leur mission de santé publique.

Contact presse et communication :

Marie-Hélène Coste

costemh@gmail.com

0144611346

0620894903